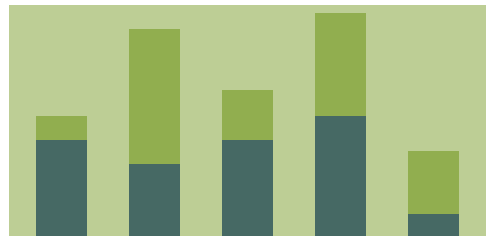




PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020



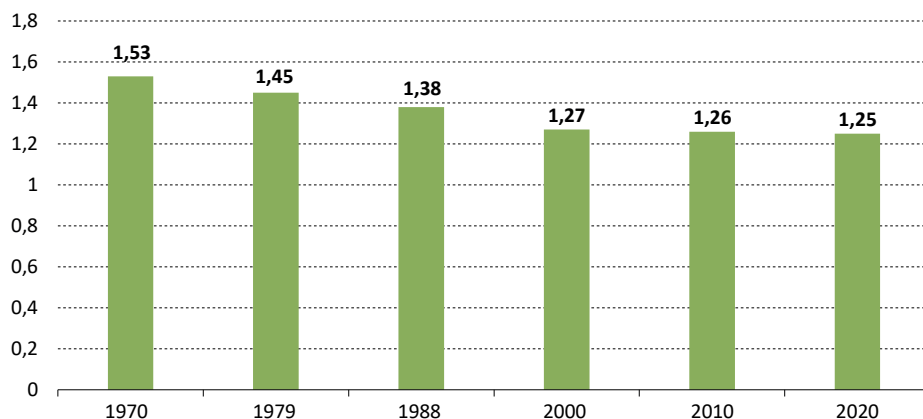
D - LES PRAIRIES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Des surfaces en prairies en légère baisse depuis 50 ans

Les surfaces de prairies analysées dans cette partie incluent à la fois les prairies permanentes (STH) et les prairies temporaires, dont la définition a évolué au fil des recensements agricoles. Les prairies sont omniprésentes en Bourgogne-Franche-Comté, elles représentent plus de la moitié de la SAU. Leur surface a diminué entre 1970 et 2000, passant de 1,5 million d'hectares à 1,3 million d'hectares (- 17 %, **figure 28**). Cette baisse s'est faite au profit des terres labourables. Elle s'est ensuite stabilisée de 2000 à 2020 à 1,3 million d'hectares. Les prairies sont conduites sur les sols les moins fertiles et une partie de la baisse des surfaces s'explique également par la déprise agricole avec une artificialisation des sols et une progression de la forêt.

Le nombre d'exploitations possédant des prairies a diminué de

Figure 28 : Surfaces en prairies (millions d'ha) en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles

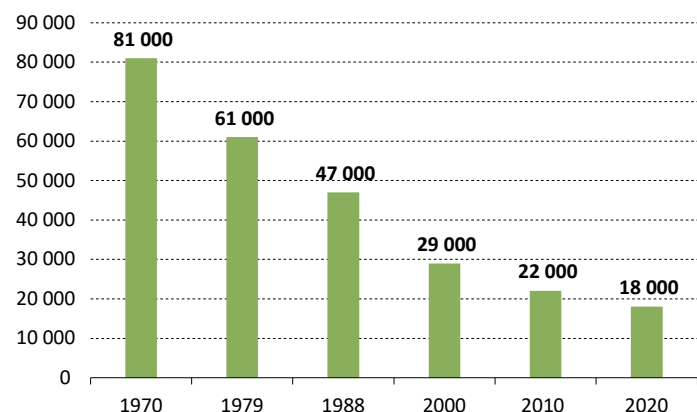
109 000 en 1970 à 30 000 en 2020, soit une baisse de 78 %, légèrement supérieure à la baisse du nombre total d'exploitations agricoles (- 75 %, **figure 29**). Cela implique une diminution de la part des exploitations avec des prairies, de 87 % en 1970 à 76 % en 2020. La surface moyenne de prairies par exploitation a augmenté de 19 ha à 69 ha entre 1970 et 2020 (**figure 30**). Cette évolution illustre une spé-

cialisation des exploitations de la culture de l'herbe et de l'élevage qui y est associé.

Des prairies présentes sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté

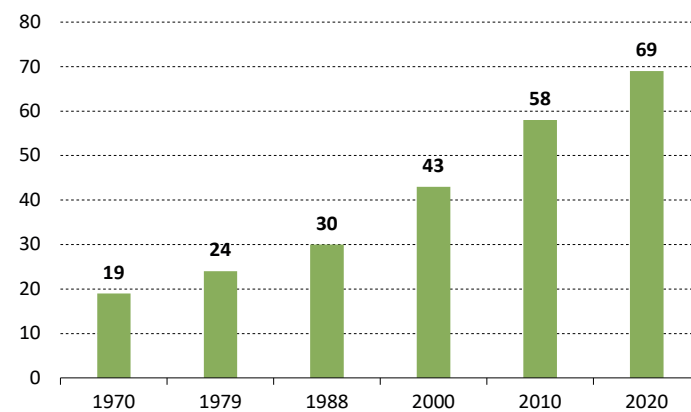
En 1970, les prairies sont présentes sur l'ensemble de la région. Elles représentent 40 % à plus de 80 % de la SAU au sud de la Nièvre et dans

Figure 29 : Effectif de exploitations possédant des prairies en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles

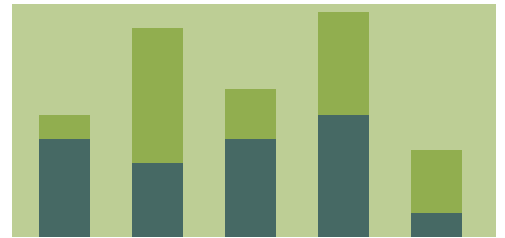
Figure 30 : Surface moyenne en prairie (ha) des exploitations en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles



PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



la Saône-et-Loire ainsi que dans le Jura, le Doubs, le Territoire de Belfort et la Haute-Saône. Elles sont présentes mais minoritaires (moins de 15 % à 40 %) sur le reste de la région, c'est-à-dire dans l'Yonne et la Côte-d'Or.

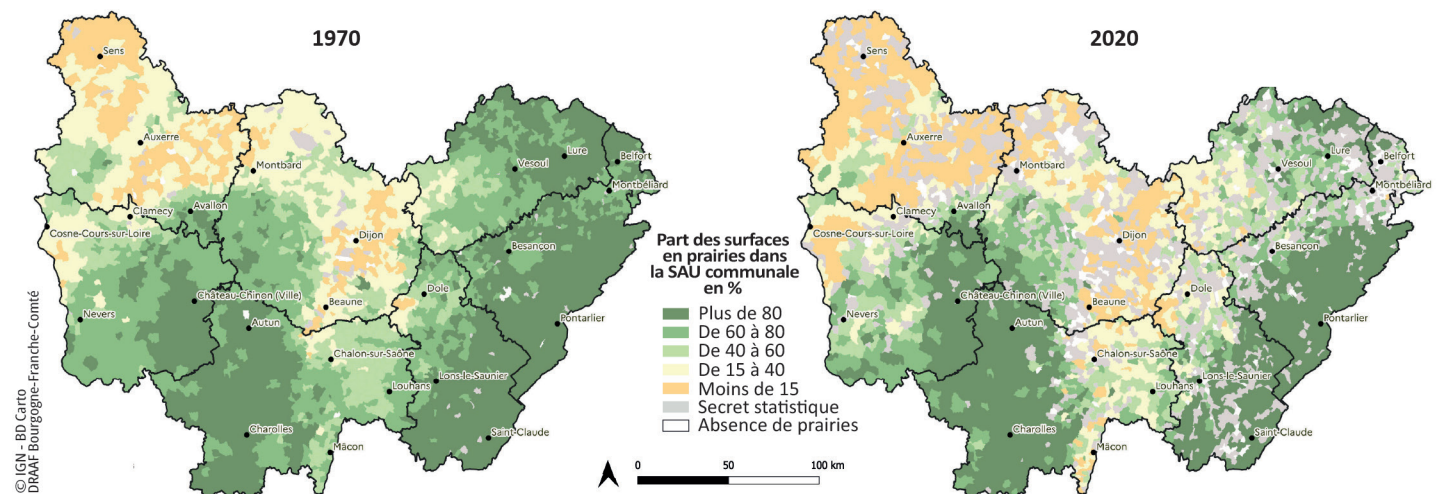
contreforts du massif vosgien, l'élevage laitier explique également la forte présence de prairies. À l'Ouest, dans le bassin allaitant du Charolais, les surfaces en prairie représentent également plus de 70 % de la SAU du département de Saône-et-Loire. L'élevage de bovins allaitants prédo-

mine dans le Morvan, le Charolais et le Brionnais. La spécialisation de ces territoires dans l'élevage bovin est due, historiquement, à la présence de terres à plus faibles potentiels agronomiques ne permettant pas la mise en place de cultures sur de vastes surfaces.

En 2020, les prairies reculent pour se concentrer à l'Ouest dans le bassin allaitant du Charolais qui est à l'origine de la première race allaitante française en effectif, ainsi qu'à l'Est, avec le massif du Jura qui est également à l'origine de la race Montbéliarde, seconde race laitière française en effectif. L'élevage bovin permet la préservation des prairies. Ainsi dans le massif du Jura, les surfaces en prairies représentent plus de 70 % de la SAU pour les départements du Doubs et du Jura. L'importance de la surface en herbe est étroitement liée aux cahiers des charges des fromages sous signes de qualité qui privilégient une alimentation à base d'herbe en pâturage ou sous forme de foin. Au Nord-Est de la région, sur les



Carte 5 : Part des prairies dans la SAU par communes en 1970 et 2020



Source : Agreste - Recensements Agricoles 1970 et 2020